



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER
dévoilent 34 nouveaux projets lauréats du volet
(re)localisation du plan « France Relance »**

Paris, le 08/02/2021
N°647

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour 34 nouveaux projets lauréats de l'appel à projet « Résilience » du volet industrie du plan « France relance » présenté en septembre dernier par le Gouvernement.

Ces 34 nouveaux projets lauréats totalisent 128 millions d'euros d'aides publiques qui viendront soutenir près de 333 millions d'euros d'investissements industriels. Ils représentent **un potentiel de plus de 1 100 créations d'emplois industriels directs** et permettront d'en conforter près de 3 000.

Au total, ce sont désormais 65 projets de (re)localisation qui sont soutenus par le plan « France Relance »¹, à hauteur de 268 millions d'euros, pour un montant total d'investissements industriels de plus d'un milliard d'euros. Près de 3 000 emplois industriels directs devraient être créés par la concrétisation de ces projets, et 7 000 emplois confortés.

Ces projets lauréats s'inscrivent dans le cadre des dispositifs mis en place par le Gouvernement pour redévelopper des productions en France dans des secteurs jugés critiques :

- Un appel à manifestation d'intérêt (AMI), doté d'une enveloppe de 160 millions d'euros issue du Programme d'investissements d'avenir (PIA), pour renforcer la capacité nationale et européenne à faire face à des crises sanitaires, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19.
- Dans le cadre de « France Relance », un appel à projets doté d'une enveloppe totale de 600 millions d'euros est consacré à la relocalisation des projets dans des secteurs critiques : santé, agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.), et applications industrielles de la 5G. D'abord ouvert du 31 août au 17 novembre 2020, cet appel à projets a été renouvelé au titre de l'année 2021. Les projets peuvent être déposés sur la plateforme dédiée de Bpifrance. Ce dispositif sur des secteurs

¹ 31 premiers projets lauréats avaient été annoncés en novembre 2020.

critiques s'ajoute au « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » à l'échelle des « Territoires d'industrie »².

Pour **Bruno Le Maire** et **Agnès Pannier-Runacher** : « *La crise sanitaire que nous vivons éclaire d'une lumière crue les conséquences de plusieurs décennies de désindustrialisation en France. La politique de reconquête industrielle que nous avons engagée dès 2017, sous l'impulsion du président de la République, doit désormais être amplifiée pour faire de la France une grande nation productive. C'est toute l'ambition que nous portons avec le plan France relance. Celui-ci se traduit aujourd'hui par des résultats concrets. Malgré les incertitudes, les industriels français ont des projets, sont prêts à prendre des risques et à produire en France. Nous les y aidons.* ».

Annexe :

- Dossier de présentation des 34 nouveaux projets lauréats

A propos du plan « France Relance »

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

- <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

² A date, 442 projets de reconquête industrielle ont été validés dans le cadre du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » et financés par l'Etat à hauteur de 240 millions d'euros. Ils représentent 2,2 milliards d'investissements productifs dans vos régions et plus de 10 000 emplois potentiels créés à terme. La moitié environ de ces projets sont des projets de relocalisation ou de localisation d'activité en France.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

re localiser

8 février 2021



Edito



La crise sanitaire que nous affrontons a agi sur l'économie de notre pays comme un révélateur. La fragilité de certains secteurs industriels est malheureusement apparue au grand jour.

Bien sûr, il ne peut être question d'une vision nostalgique et protectionniste de nos échanges avec le monde, mais une réaction est indispensable.

C'est pour cette raison que le Chef de l'Etat a fait de notre souveraineté économique et de notre industrie une des priorités de la relance.

Avec près de 35 milliards d'euros de France Relance dédiés à notre industrie, la France va pouvoir limiter les délocalisations, défendre l'emploi et renforcer sa compétitivité.

Nous devons à terme reprendre le contrôle de certains secteurs vitaux comme la santé, l'agroalimentaire et les nouvelles technologies. Dans cet esprit, France Relance va par exemple soutenir les projets qui permettent d'augmenter nos capacités de production dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Pour autant, derrière l'effort financier consenti, il faut non seulement des projets mais une volonté. Ces projets, nous les avons sélectionnés et nous allons les soutenir. La volonté, c'est celle de l'Etat, mais aussi des entrepreneurs. Le nombre et la qualité de leurs projets manifestent un esprit de reconquête économique dont la France a besoin.

Grâce à France Relance, nous engageons une bataille essentielle pour notre avenir commun : celle de la souveraineté économique. Lorsque la France se relèvera de la crise sanitaire qu'elle traverse, elle le devra aussi à l'engagement de nos entreprises, à notre vigilance collective et à la persévérance de l'Etat.

Jean Castex
Premier ministre

Le mot des ministres



Il n'y a pas de destin français ou européen sans vision industrielle. Après plusieurs décennies de désindustrialisation, nous connaissons le prix à payer pour la fermeture d'une usine. Il se paie par plus de fractures économiques, plus de détresse sociale, plus de dévitalisation territoriale. Il se paie comptant en indifférence face à l'action publique voire en remise en cause des valeurs de notre démocratie. Un territoire qui perd son industrie, c'est un territoire qui se vide et meurt à petit feu, c'est un pays qui perd la maîtrise de son destin.

Cette année, la crise du Covid a mis brutalement en lumière nos vulnérabilités dans les chaînes de production et d'approvisionnement. Elle renforce l'urgence de réussir la politique de reconquête industrielle engagée dès 2017 sous l'autorité du président de la République. La France doit redevenir une grande nation de production. Dans plusieurs domaines stratégiques pour la vie des Français, notre autonomie et notre souveraineté économiques ne sont pas suffisamment assurées. Nous sommes trop dépendants de chaînes de production mondialisées, des réseaux logistiques internationaux et des arbitrages souverains d'autres pays. Il nous faut reconquérir les clés de notre résilience présente et future. Notre conviction, c'est que l'industrie est le premier pas, le levier évident de cette reconquête.

L'action volontariste engagée dès 2017 en faveur de l'attractivité et de la compétitivité de notre pays dans la compétition internationale a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits : nous avons fait de la France la première destination européenne en termes d'investissements directs étrangers dans l'industrie et la R&D. La technologie ouvre également la possibilité, avec l'industrie du futur, de faire des gains de production massifs. Parallèlement, les Français sont de plus en plus favorables aux circuits courts et l'Europe a eu un déclic qui a permis un plan de relance commun.

Le plan « France Relance » présenté par le Gouvernement en septembre dernier dédie près de 35 milliards d'euros à l'industrie. Son ambition claire : relocaliser les maillons manquants des chaînes de production stratégiques et prendre un temps d'avance pour favoriser la localisation des activités d'avenir en France.

Pour autant, nous ne sommes pas naïfs, nous ne sous-estimons pas les difficultés. Il ne s'agit pas de tout relocaliser en France ou en Europe. Il s'agit d'identifier et d'agir dans les secteurs d'avenir stratégiques et à forte valeur ajoutée. Il nous faut mobiliser tous les leviers et coordonner l'ensemble des acteurs économiques pour (re)localiser de l'activité dans nos territoires et produire davantage en France. C'est l'action que nous menons au niveau national avec le conseil national de l'industrie et les 18 comités de filières stratégiques, et au niveau local avec les 148 Territoires d'Industrie. C'est aussi la structuration de la « French Fab » pour fédérer nos forces et nos ambitions en portant haut et fort les couleurs de l'industrie française à l'international.

Concrètement, «France Relance» soutient les projets d'implantation d'activités industrielles stratégiques par le biais d'appels à projets aux niveaux national et territorial, grâce à une enveloppe totale d'un milliard d'euros. Et c'est déjà un succès, comme en témoignent les premiers lauréats des appels à projet que nous présentons dans ce document. Ces projets d'activité constituent la somme des leviers concrets de notre ambition pour l'industrie française : accomplir la transition environnementale, moderniser notre appareil productif et investir dans les nouvelles frontières de l'innovation pour préparer le rebond de notre économie et les emplois de demain. La relocalisation, ce n'est pas un slogan, c'est notre pays qui prend conscience de ses forces et qui décide de son destin.

Bruno Le Maire

Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée, chargée de l'Industrie

Introduction

Face aux vulnérabilités de nos chaînes de valeur mises en lumière par la crise sanitaire, le Gouvernement s'est immédiatement mobilisé pour renforcer notre indépendance. Cette démarche s'est appuyée sur notre tissu industriel, qui constitue un puissant levier de relance : l'industrie emploie directement 3,2 millions de salariés, qui réalisent plus de 13 % du produit intérieur brut.

Plusieurs dispositifs ont ainsi été lancés dès l'été 2020 afin de soutenir les investissements industriels créateurs de forte valeur ajoutée et d'emplois sur notre territoire, et permettant de sécuriser nos approvisionnements ou de renforcer notre capacité à faire face à des crises sanitaires.

C'est dans ce cadre que deux dispositifs nationaux ambitieux ont été lancés par le ministère de l'économie, des finances et de la relance, et opérés par Bpifrance :

- **Un appel à manifestation d'intérêt (AMI), doté d'une enveloppe de 160 millions d'euros issue du Programme d'investissements d'avenir (PIA), pour renforcer la capacité nationale et européenne à faire face à des crises sanitaires, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19.**
- **Dans le cadre de « France Relance », un appel à projets doté d'une enveloppe totale de 600 millions d'euros est consacré à la relocalisation des projets dans des secteurs critiques : Santé, Agroalimentaire, Électronique, Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.), et 5G. D'abord ouvert du 31 août au 17 novembre 2020, cet appel à projets a été renouvelé au titre de l'année 2021. Les projets peuvent être déposés sur la [plateforme](#) dédiée de Bpifrance, aux dates de relève prévues : 26 janvier, 31 mars et 1^{er} juin 2021.**

Le 19 novembre 2020, les premiers lauréats de ces dispositifs avaient été présentés : [31 projets lauréats](#) représentant un total de 680 millions d'euros d'investissements industriels dont 140 millions d'euros de soutien public accordé, et permettant de conforter plus de 4 000 emplois et d'en créer 1 800.

Le Gouvernement présente aujourd'hui **34 nouveaux projets lauréats**, représentant l'ensemble des secteurs concernés par ces appels à projets. **Plus de 128 millions d'euros d'aides publiques viendront soutenir près de 333 millions d'euros d'investissements industriels.** Ces 34 projets représentent un potentiel de **plus de 1 100 créations d'emplois** et permettront de conforter près de 3 000 emplois.

Au total, ce sont désormais 65 projets de (re)localisation qui sont financés par l'État, à hauteur de 268 millions d'euros pour un montant total d'investissements industriels de plus d'un milliard d'euros. Près de 3 000 emplois devraient être créés par la concrétisation de ces projets et 7 000 confortés.

Cartographie des projets retenus à date

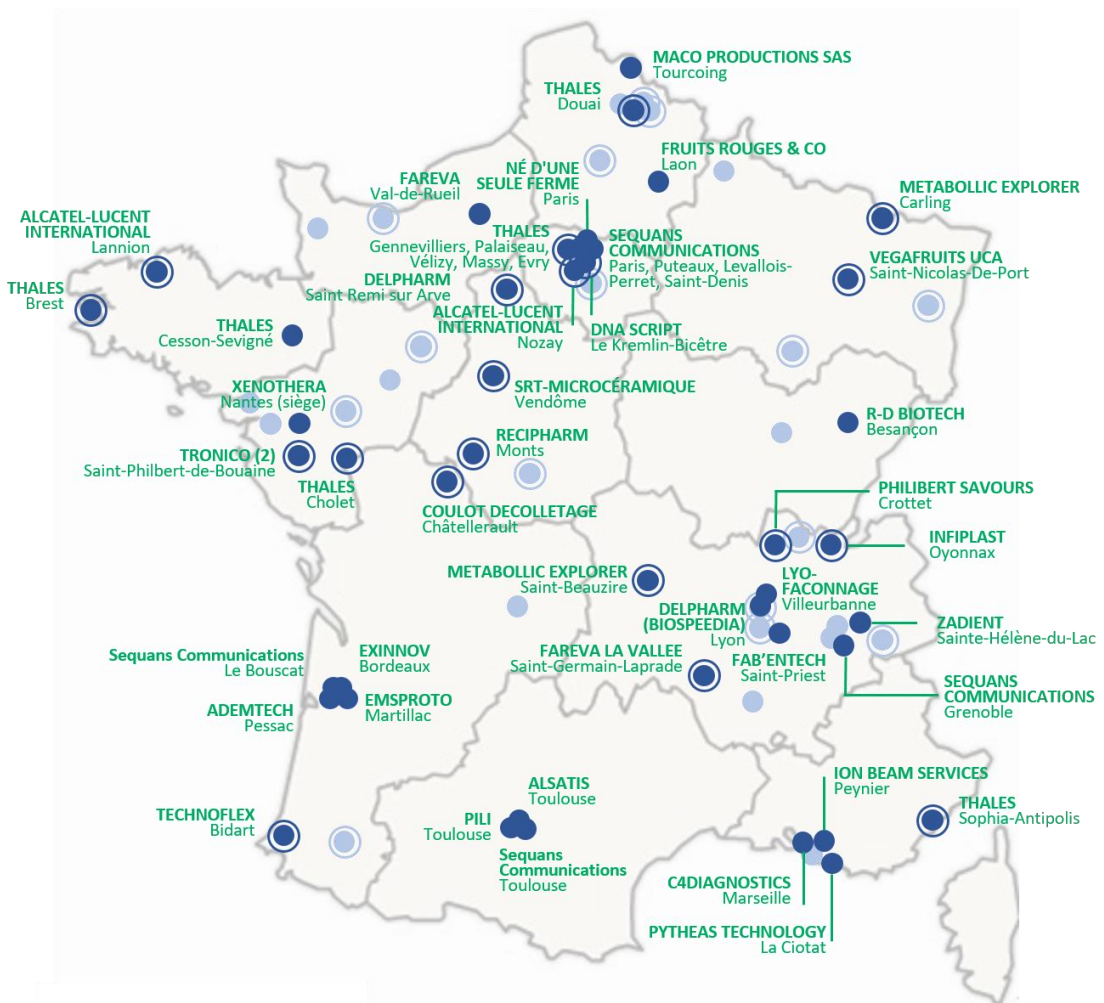


GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



34 nouveaux projets de relocalisation lauréats



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Information sur le nouveau projet

- THALES** ← Porteur du projet
- Brest** ← Commune

Vague d'annonce

- Vague 1 – 19/11/2020 (31)
- Nouvelle vague d'annonce (34)

Projets localisés dans des territoires d'industrie



Présentation des projets retenus à date

SECTEUR DE LA SANTE

Projet « PCRDM »

ADEMTECH (PME) – Secteur de la santé

Pessac (Nouvelle-Aquitaine)

Ademtech est une société anonyme A créée en 2000 par des particuliers ainsi que par deux scientifiques du laboratoire CNRS de sciences chimiques Paul Pascal de Bordeaux. Le projet d'Ademtech vise à construire une unité de production et de distribution de réactifs de biologie moléculaire afin de répondre au surcroît des demandes et d'activité lié à la situation sanitaire. Cette nouvelle unité de fabrication permettra de produire à une plus grande échelle et en intégrant une chaîne automatisée pour conditionner les produits dans des conditions conformes à l'environnement réglementaire. Pour limiter l'impact environnemental, un programme R&D intégrant la lyophilisation est en cours pour que les réactifs de PCR soient acheminés et conservés en supprimant l'utilisation de carboglace habituellement utilisée pour garantir le transport à froid des réactifs PCR concurrents. Jusqu'à 10 emplois pourraient être créés pendant la phase d'exploration du projet.

Projet « C4D-Covid-19 »

C4Diagnostics (PME) – Secteur de la santé

Marseille (Provence-Alpes-Côte-D'azur)

C4Diagnostics est une entreprise spécialisée dans le diagnostic in vitro, et plus particulièrement dans le développement de tests de diagnostic des maladies infectieuses à destination des laboratoires d'analyse médicale hospitaliers et de ville. Son projet s'inscrit dans une logique de garantie de la continuité d'approvisionnement des réactifs et de tests indispensables pour les patients français, en cherchant une meilleure détection et catégorisation des patients, notamment ceux atteints de la Covid-19 ou de la grippe. Ce projet devrait permettre de lever différents freins liés aux prélèvements pour le dépistage (prélèvement nasopharyngées, délais des rendez-vous et des résultats), en proposant une solution Point-of-Care/TROD et centralisée, stratégie essentielle dans la lutte de la pandémie. 7 emplois ont déjà été créés dans le cadre de ce projet, et 6 autres emplois pourraient être créés d'ici 3 ans.

Projet « COULOT DECOLLETAGE »

COULOT DECOLLETAGE (PME) – Secteur de la santé

Châtelleraut (Nouvelle-Aquitaine)

La crise sanitaire a démontré la nécessité de pouvoir mettre sur le marché des dispositifs médicaux en un temps record. Pour répondre à cet enjeu, Coulot Décolletage a souhaité mettre en place un plan d'investissement ambitieux en se dotant de nouvelles technologies. L'entreprise a prévu un projet de développement axé autour de la fabrication additive de matières plastiques, notamment pour la fabrication d'instruments médicaux jetables, et du titane pour la fabrication d'embouts de respirateurs en collaboration avec des hôpitaux régionaux. L'entreprise a également souhaité moderniser son outil de production notamment via l'achat d'une machine 3D, ce qui a permis de fabriquer des prototypes à

moindre coût et de tester de nouvelles technologies. Le projet pourrait permettre de recruter au moins 5 personnes sur 3 ans.

Projet « Vaccins inactivés »



DELPHARM (GE) – Secteur de la santé

Saint-Rémy-sur-Avre (Centre-Val-de-Loire)

Créé en 1988, le groupe Delpharm est un façonnier pharmaceutique (CDMO) leader en France. Le groupe possède 17 usines dont 12 en France, emploie 5000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires annuel de 800 M€. Le site de Saint-Rémy sur Avre a été acquis en 2019 et compte 240 salariés. Il est spécialisé dans les médicaments injectables au travers de ses activités de remplissage aseptique de flacons et de lyophilisation. Le projet consiste en la création de capacités de répartition et de remplissage aseptique du vaccin contre la COVID-19 développé par BioNTech. Cet investissement s'effectuera en 2 temps : la modification d'une zone de remplissage existante et la construction d'une nouvelle zone qui permettra d'augmenter les capacités. Une centaine d'embauches sont prévues sur la durée du projet et dans les 3 années suivant la mise en service de la nouvelle unité.

Projet « Atelier de production de tests rapides : COVID-19 »

DELPHARM (BIOSPEEDIA) (GE) – Secteur de la santé

Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes)

Ce projet porté par Delpharm Biotech et son partenaire BioSpeedia, vise à renforcer l'autonomie sanitaire nationale sur la production de tests antigéniques de diagnostic COVID-19, en créant une nouvelle unité de production et en développant à l'échelle industrielle un produit innovant. Grâce à ce projet, les 25 emplois actuels seront confortés et jusqu'à 25 emplois pourraient être créés.

Projet « SYN DIAG »

DNA SCRIPT (PME) – Secteur de la santé

Le Kremlin-Bicêtre (Ile-de-France)

DNA Script est spécialisée dans l'ADN de synthèse, nécessaire pour développer des tests diagnostiques reposant sur la biologie moléculaire ou le séquençage. Le système SYNTAX™ de DNA Script, une « imprimante à ADN », fonctionne avec un « Kit » de réactifs qui permettent d'accélérer le diagnostic, directement dans les laboratoires utilisateurs. Son projet « Syn Diag » vise à accélérer le rythme de développement des tests diagnostiques en cas de crise sanitaire, en développant une ligne de réactifs permettant cet usage de l'instrument dans ce contexte. Ce projet pourrait créer 38 emplois d'ici 5 ans.

Projet « Capacity-Fab »



FAB'ENTECH (PE) – Secteur de la santé

Saint-Priest (Auvergne-Rhône-Alpes)

Laboratoire biopharmaceutique innovant, Fab'entech est spécialisé depuis sa création en 2009 dans le développement d'anticorps polyclonaux, notamment destinés à traiter des maladies infectieuses émergentes et à proposer des contre-mesures médicales face à la menace bioterroriste. Pour répondre à ces urgences de santé publique, Fab'entech dispose d'une plateforme technologique flexible et robuste permettant la production de fragments F(ab')₂ d'immunoglobulines d'origine équine hautement purifiés pouvant répondre dans des délais rapides à des situations d'urgence sanitaire.



Le projet CAPACITY-FAB vise à optimiser et augmenter les capacités industrielles de Fab'entech afin d'accélérer la disponibilité de la première thérapie d'immunoglobulines polyclonales ciblée contre la COVID-19, de conforter l'indépendance nationale et européenne face aux menaces pandémiques. Cet investissement contribue également au soutien du développement économique local et permettra la création directe de 8 emplois industriels.

Cet investissement contribue également au soutien du développement économique local et permettra la création directe de 8 emplois industriels.

Projet « 3 principes actifs essentiels »



FAREVA (GE) – Secteur de la santé

Val-de-Rueil (Normandie)

Le groupe Fareva est l'un des 5 leaders mondiaux de la sous-traitance pharmaceutique toutes technologies confondues, disposant d'un savoir-faire reconnu dans la fabrication de médicaments stériles et injectables. Grâce à des investissements massifs sur fonds propres du groupe sur ce site (80 millions d'Euros), le site Valdepharm de Fareva situé à Val-de-Rueil est passé de 250 à 500 employés en 10 ans et a permis de répondre à la demande croissante en médicaments injectables. Le projet de Fareva sur son site de Valdepharm consiste en la création d'une nouvelle ligne de production d'une capacité de 18 à 20 millions de médicaments injectables sous formes de flacons stériles. Cette ligne contribuera notamment à l'augmentation du volume de production de molécules génériques injectables efficaces dans le traitement de la COVID-19 (corticostéroïdes). Façonnier historique de l'une de ces molécules, le site de Valdepharm livre par ailleurs essentiellement le marché français pour le compte de son donneur d'ordre. Ce projet a ainsi vocation à sécuriser les approvisionnements en France et ces nouvelles capacités permettront au groupe FAREVA de se positionner sur les marchés exports. Une vingtaine d'emplois hautement qualifiés seront créés pour ce projet.

Projet « P ACTIF INNO CANCER »

FAREVA LA VALLEE (GE) – Secteur de la santé

Saint-Germain-Laprade (Auvergne-Rhône-Alpes)

Fareva est une grande entreprise du secteur de la santé. Son site de La Vallée a joué un rôle notable dans l'approvisionnement des établissements de soins de la Haute Loire pendant la première vague de l'épidémie de Covid 19. Son projet vise à augmenter la compétitivité, la réactivité à la demande internationale et les capacités de production de son site à La Vallée par l'ajout de technologies différenciantes. Les investissements réalisés permettront la production d'un principe hautement actif utilisé dans un médicament innovant contre le cancer de la prostate, l'endométriose et les fibromes de l'utérus. Grâce à ce projet, l'entreprise pourrait créer 12 emplois d'ici fin 2021.

Projet « DISPOSITIFS MEDICAUX »

INFIPLAST (PME) – Secteur de la santé

Oyonnax (Auvergne-Rhône-Alpes)

Fondée en 1988, INFIPLAST est une société française experte en plasturgie dans la conception et la commercialisation de dispositifs médicaux. Durant la première vague de la crise sanitaire au printemps 2020, la société INFIPLAST a engagé un travail collaboratif pour concevoir et industrialiser en urgence des filtres ECH patients antibactériens et antiviraux pour circuits respiratoires, afin de répondre à la pénurie globale de ces composants en France. Depuis cet été, INFIPLAST a capitalisé sur cette expérience menée dans l'urgence, pour concevoir un projet de réindustrialisation d'une filière complète de circuits respiratoires constituée de filtres et autres consommables. Grâce à l'automatisation totale de sa production, l'entreprise parviendra à fabriquer et distribuer ces composants 100 % français à prix compétitifs et garantira ainsi une indépendance française sur ces produits en très forte tension. Ce projet permettra la création de 25 emplois pérennes sur le site.



Projet « STAFF »

MACO PRODUCTIONS SAS (GE) – Secteur de la santé

Tourcoing (Hauts-de-France)

Macopharma est une grande entreprise du secteur de la santé. Son projet STAFF (SoluTion Automatisée de Fabrication de Filtres) consiste en l'acquisition et la mise en œuvre d'une ligne de fabrication automatisée de filtres souples permettant la séparation des globules blancs des produits sanguins (déleucocytation). Le projet permettra d'améliorer la qualité des produits et d'augmenter la capacité de production nationale de produits stratégiques de la filière santé grâce à un outil industriel disponible en permanence, ce qui réduira les risques de ruptures de dispositifs médicaux. L'exécution de ce projet devrait permettre le recrutement de 20 emplois directs sur le site de Tourcoing et sécuriser les 225 emplois de l'atelier de filtres.

Projet « PLASMIDE »

RD BIOTECH (PME) – Secteur de la santé

Besançon (Bourgogne-Franche-Comté)

RD-Biotech est une PME du secteur de la santé, spécialisée dans la bioproduction de plasmides. Son projet consiste à construire à Besançon un site de bioproduction de plasmides, de qualité BPF (GMP). Le grade de qualité BPF (GMP) pour l'ADN est indispensable pour entrer comme matière première dans les produits thérapeutiques tels que la thérapie cellulaire, la thérapie génique ou les vaccins à ARNm. Ces nouvelles capacités de production, uniques en France, permettront de répondre dans des délais nettement plus courts aux besoins identifiés et futurs sur le territoire national. Ce projet pourrait permettre la création de 50 emplois d'ici 5 ans.

Projet « RONSARD »



RECIPHARM MONTS (ETI) – Secteur de la santé

Monts (Centre-Val-de-Loire)

Le groupe suédois de sous-traitance pharmaceutique, Recipharm, prévoit l'extension des capacités de production de sa filiale française, Recipharm Monts, basée en Indre-et-Loire. Recipharm Monts est une entreprise de fabrication pour tiers de produits injectables à usage humain et vétérinaire, conditionnés en flacons ou en cartouches (verre). Le projet consiste à réaliser une extension des capacités de production afin de déployer une plate-forme de production de vaccins COVID et ainsi de répondre à l'urgence sanitaire actuelle et future. Le projet comprend l'acquisition de deux nouvelles lignes de production stériles, dont une ligne permettant la fabrication de seringues préremplies et une nouvelle ligne de remplissage et de conditionnement de flacons. A terme, fin 2023, ce projet devrait permettre la création progressive d'une centaine d'emplois.

Projet « FLEXPROD »

TECHNOFLEX (PME) – Secteur de la santé

Bidart (Nouvelle-Aquitaine)

TECHNOFLEX est une entreprise de 284 salariés implantée à Bidart spécialisée dans la conception et la production de poches souples et de connecteurs à usage médical. Le projet « FLEXPROD » est destiné à augmenter la capacité de production de la société Technoflex pour soutenir durablement ses activités et la fabrication de poches souples et connecteurs à usage médical sur le territoire français et européen. Le renforcement d'un acteur français fabricant de poches souples pour solution médicamenteuse offre un intérêt stratégique en cas de crise sanitaire majeure comme celle de la Covid-19. Technoflex prévoit une augmentation de son chiffre d'affaires significative liée aux nouveaux produits innovants conçus par ses équipes, ainsi que la création de 40 à 60 emplois.

Projet « Tonio »



XENOTHERA (PE) – Secteur de la santé

Nantes (siège, Pays-de-la-Loire)

Tonio est un projet de création d'élevage à haute sécurité sanitaire, permettant la bioproduction de XAV-19. Le XAV-19 est un anticorps polyclonal thérapeutique anti-SARS-CoV-2 destiné aux patients ayant un risque d'aggravation de COVID-19.

Les anticorps ont une place de choix dans le développement de l'arsenal thérapeutique contre la COVID-19, en particulier les polyclonaux, dont l'efficacité est équivalente sur les différents variants du virus. L'anticorps polyclonal visé dans ce projet est destiné à des patients atteints de formes modérées ou sévères de la COVID-19. Ce projet d'élevage médical (localisation en cours de sélection) vise la bioproduction à l'échelle industrielle de ce médicament.

L'essai clinique POLYCOR testant l'efficacité du XAV-19 de XENOTHERA a démarré en France en septembre 2020, sous la promotion du CHU de Nantes, et réunit aujourd'hui la participation de plusieurs dizaines d'hôpitaux. XENOTHERA espère obtenir une autorisation temporaire d'utilisation courant 2021 si les résultats cliniques confirment le bénéfice thérapeutique de son traitement.

Ce projet s'inscrit ainsi dans un contexte de recherche de souveraineté nationale pour disposer de traitements innovants pour les patients atteints de la COVID-19.

SECTEURS FOURNISSANT DES INTRANTS ESSENTIELS À L'INDUSTRIE

Projet « AGAIN »

METABOLIC EXPLORER (PME) – Secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie

Carling (Grand-Est), Saint-Beauzire (Auvergne-Rhône-Alpes)

METabolic EXplorer est une entreprise spécialisée dans la biochimie. Son projet vise la création d'une unité industrielle de production par fermentation d'Acide Glycolique, produit utilisé dans la fabrication de biomatériaux pour les applications médicales, les films plastiques biodégradables et les crèmes dermo-cosmétiques. Il s'agira de la première unité européenne de bioproduction de cet ingrédient. Ce projet répond aux enjeux de résilience, en réduisant notre dépendance aux importations américaines et asiatiques, et aux enjeux écologiques, en mettant sur le marché le premier Acide glycolique d'origine naturelle. 40 emplois directs devraient être créés.

Projet « BIOPIGMENTS »

PILI (PME) – Secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie

Toulouse (Occitanie)

Pili est une entreprise de biotechnologies et de chimie verte, spécialisée dans la production de colorants biosourcés et écologiques. Son projet BIOPIGMENTS a pour objectif d'industrialiser la production de pigments biosourcés très résistants, destinés à l'industrie des peintures et revêtements industriels. Ce projet doit permettre d'apporter une alternative biosourcée européenne, compétitive et renouvelable aux pigments très polluants d'origine fossile actuellement importés d'Asie. 5 emplois directs et 20 emplois indirects devraient être créés grâce à ce projet.

Projet « PyNext »

PYTHEAS TECHNOLOGY (PME) – Secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie

La Ciotat (Provence-Alpes-Côte-D'azur)

PYTHEAS Technology est une entreprise spécialisée dans le développement et la réalisation de dispositifs piézoélectriques innovants située dans les Bouches du Rhône. Son projet vise à mettre en place une unité pilote dédiée à la Recherche et au Développement de méthodes de productions innovantes par moulage et impression 3D ainsi que des formulations alternatives de matériaux électroactifs.

PYTHEAS Technology souhaite ainsi se positionner sur le segment des matériaux électroactifs de haute performance sur différents marchés (Acoustique sous-marine, médical, spatial et énergies renouvelables). Ce projet pourrait permettre de créer 15 emplois et de renforcer la souveraineté nationale.

SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE

Projet « GAÏA »

EXINNOV (PME) – Secteur de l'agroalimentaire

Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine)

Exinnov est une PME créée en 2009 présente sur des marchés à haute valeur ajoutée pour la nutrition et la cosmétique, avec une activité ciblée sur l'extraction de végétaux en continu, provenant principalement de l'agriculture biologique française. EXINNOV souhaite mettre en place la première unité d'extraction de végétaux en utilisant des solvants biosourcés dans l'Union européenne, afin de fournir le marché des extraits, additifs, pigments et vitamines, aujourd'hui massivement importés en France. Le projet GAÏA s'appuie sur une technologie brevetée et des approvisionnements locaux de matières premières biologiques, en développant une économie circulaire par le recyclage des co-produits agricoles et agroalimentaires. Il permettra de produire sur le territoire national des extraits végétaux jusque-là non fabriqués en France. La mise en place de cette nouvelle unité de production pourrait créer 27 emplois directs d'ici 10 ans.

Projet « Fruits rouges & co »

Fruits Rouges & Co (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Laon (Hauts-de-France)

L’entreprise Fruits rouges & co est un leader dans la production et la commercialisation de fruits rouges frais, fruits surgelés et produits transformés (purée, coulis, etc.). Elle a développé un bassin de production local avec 70 producteurs engagés dans une agriculture durable. L’objectif du projet est de relocaliser une unité de première transformation de fruits (équeutage, découpe, etc.) et d’augmenter la production en France de façon à réduire notre dépendance aux importations. Grâce à ce projet, l’entreprise souhaite créer un outil industriel adapté et performant pour répondre à la demande nationale et aux besoins de ses clients industriels demandeurs de fruits rouges d’origine française. Son projet vise également à accompagner les producteurs dans l’amélioration des techniques de production pour pérenniser la filière en France et diminuer ses importations. La réalisation de ce projet pourrait créer 43 ETP au sein de l’entreprise d’ici 3 ans et représente à terme l’emploi de plus de 250 saisonniers ramenés en équivalent temps plein, dans les exploitations, majoritairement recrutés localement.

Projet « LYO-FACONNAGE »

LYOPHITECH (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Villeurbanne (Auvergne-Rhône-Alpes)

La société Lyophitech souhaite créer un site en région lyonnaise et développer son activité de lyophilisation à façon (procédé de déshydratation par sublimation à très basse température et sous vide) en passant à l’échelle industrielle. Ce procédé innovant de lyophilisation dynamique permet de réduire de 30 à 40 % la consommation d’énergie, offrant ainsi une alternative compétitive à la lyophilisation traditionnelle. L’objectif à moyen terme est de dupliquer le modèle en investissant dans divers sites industriels en France, afin de rapprocher l’activité des besoins et de favoriser les circuits courts. Ce projet permettra de relocaliser une activité aujourd’hui surtout exercée en Asie pour les marchés de l’alimentation humaine et animale et des probiotiques. Il devrait permettre de créer au moins 80 emplois à terme.

Projet « NUSF »

NE D’UNE SEULE FERME (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Territoire national

« Né d’une seule ferme » est une petite entreprise fondée fin 2019 proposant des solutions clés en main pour les entreprises agricoles. Son projet consiste à déployer des containers équipés en yaourteries, déplaçables, fabriqués en France, dans des fermes sur tout le territoire métropolitain. Chaque yaourterie produira des yaourts directement sur sa ferme d’installation et ceux-ci seront distribués autour de la ferme et dans un réseau de grande distribution partenaire sous la marque « Né d’une seule ferme ». Ce projet permettra de renforcer la résilience et la souveraineté alimentaires de la France métropolitaine et de valoriser les circuits courts. 57 emplois de production devraient être créés d’ici 2022, dans les fermes sélectionnées ainsi que dans l’entreprise et chez ses fournisseurs.

Projet « CAP 2022 »

PHILIBERT SAVOURS (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Crottet (Auvergne-Rhône-Alpes)

Philibert Savours est une PME spécialisée dans l’activité de fermentation et de déshydratation. Son activité principale se concentre sur la production de levain pour le secteur de la boulangerie, pâtisserie, viennoiserie. Son projet vise la création d’une nouvelle unité qui lui permettra notamment de mettre au point la production industrielle brevetée d’un nouveau levain naturel, sous les appellations « culture raisonnée et contrôlée » (CRC) et « bio » (le produit sera certifié « zéro résidu de pesticide »), et de lancer une gamme sans gluten à base de protéines végétales. 30% de l’investissement seront consacrés à l’acquisition d’équipements écoresponsables. Ce projet permettra de sécuriser les productions primaires via un partenariat avec une coopérative et un minotier locaux et de réimplanter en Auvergne-Rhône-Alpes des cultures de sarrasin aujourd’hui principalement importées. Il participera ainsi au renforcement de l’autonomie protéique de la France et à la transition écologique de l’industrie agroalimentaire. Grâce à ce projet, au moins 15 emplois devraient être créés en complément des 47 salariés actuels.

Projet « DARDAR2020»

VEGAFRUITS UCA (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Saint-Nicolas-de-Port (Grand Est)

Vegafruits est une union de coopératives fruitières créée en 1991, spécialiste des fruits lorrains et de leur transformation. Vegafruits assure la collecte, le stockage, la transformation, le conditionnement et la vente de la production fruitière de ses adhérents (mirabelles de Lorraine sous IGP, quetsches de Lorraine, cerises de Montmorency, cerises noires de Bâle et myrtilles des Vosges). Le projet de l’entreprise consiste à doubler sa capacité de production de surgelés et à étendre le périmètre de ses activités en relocalisant la production et la transformation de certains fruits aujourd’hui importés, notamment d’Amérique du Nord ou encore de Turquie (dont les cynorhodons bio, canneberges bio, pêches de vigne bio et les cerises noires). Tout en diminuant la dépendance aux importations, ce projet pourrait permettre à l’entreprise de créer 15 emplois (dont 5 CDI) sur le site de transformation de Saint-Nicolas-de-Port et de recruter 20 personnes dans les exploitations agricoles.

SECTEUR DE L'ÉLECTRONIQUE

Projets « AMBIMED » et « RECOME »

TRONICO (GE) – Secteurs de l'électronique et de la santé

Saint-Philibert-de-Bouaine (Pays-de-la-Loire)

Tronico conçoit et réalise en propre ou en sous-traitance des produits complexes à dominance électronique, en se spécialisant dans les petites séries à haute valeur ajoutée des marchés de l'aéronautique, du spatial, du transport et du médical. L'entreprise s'est fortement mobilisée pendant la crise sanitaire en réalisant l'électronique du respirateur Mak'Air. Les deux projets présentés par la société sont complémentaires. Le projet Ambimed vise à concrétiser l'ambition de devenir d'ici trois ans un leader européen dans la conception et la fabrication des dispositifs médicaux électroniques implantables les plus critiques (classe III), en renforçant son offre de production et de services associés. Le projet Recome a pour but de maîtriser les étapes de fiabilisation de ces dispositifs et d'en accélérer la mise sur le marché pour tout l'écosystème de fabricants par la création d'un nouveau grade pour l'électronique médicale. Grâce à ces projets, les 439 emplois actuels du site de Saint-Philibert-de-Bouaine en Vendée seront confortés et 42 emplois supplémentaires seront créés d'ici 2026.

Projet « EMS »

EMS PROTO (PME) – Secteur de l'électronique

Martillac (Nouvelle-Aquitaine)

EMS Proto est une entreprise spécialisée dans le prototypage rapide de cartes électroniques pour accélérer les développements et les premières préséries de ses clients. Son projet consiste à relocaliser la fabrication de circuits imprimés et de la câblerie, et à lancer un programme de RDI sur des procédés moins polluants de fabrication de PCB. La crise sanitaire a marqué les limites du secteur électronique français, qui est aujourd'hui compétitif au plan international mais accuse une dépendance excessive pour les intrants essentiels tels que la câblerie et les plaques de PCB. Le prototypage rapide de qualité industrielle comme le pratique EMS PROTO est en outre un atout majeur pour la filière électronique, permettant d'accélérer la mise sur le marché des produits et de renforcer la réactivité de tout l'écosystème. Ce projet pourrait permettre la création de 10 emplois.

Projet « PIONEER »

ION BEAM SERVICES (PME) – Secteur de l'électronique

Peynier (Provence-Alpes-Côte-D'azur)

IBS est spécialisée dans la fabrication de composants (composants de puissance et capteurs) et d'équipements micro/nano-électroniques. Grâce aux réductions de consommation énergétique qu'ils permettent, les composants de puissance sur matériaux Grand Gap (SiC, GaN) sont stratégiques pour la mobilité électrique et la conversion d'énergie renouvelable. Le projet d'IBS est de développer et fabriquer un nouvel implanteur d'ions pour la fabrication des composants de puissances et capteurs sur matériaux grand gap en 200mm. 19 emplois directs pourraient être créés et de nombreux fournisseurs nationaux et locaux devraient être sollicités, permettant ainsi de pérenniser une filière française d'approvisionnement et de sous-traitance pour la fabrication d'équipement pour la microélectronique.

Projet « CAPAFRANCE »

SRT-Microcéramique (PME) – Secteur de l'électronique

Vendôme (Centre-Val-de-Loire)

SRT Microcéramique est une PME du secteur de l'électronique, qui fait partie des deux seuls fabricants européens de condensateurs céramiques multicouches. Son projet vise à tripler la production de ces condensateurs, composants stratégiques présents dans tout système électronique et pour lesquels la France et l'Europe dépendent à 99 % de fabricants américains et asiatiques. Le projet devrait permettre à l'entreprise d'augmenter considérablement son chiffre d'affaires et pourrait créer jusqu'à 35 emplois hautement qualifiés d'ici 2027.

Projet « FISIC »

ZADIENT TECHNOLOGIES (PME) – Secteur de l'électronique

Sainte-Hélène-du-Lac (Auvergne-Rhône-Alpes)

ZADIENT est une start-up du secteur de l'électronique dont le projet porte sur la création d'un outil industriel de pointe et très innovant permettant de fabriquer des wafers de carbure de silicium (SiC) sur le territoire européen. Le carbure de silicium fait partie des matériaux clés pour l'électronique de puissance et ses applications (véhicules électriques, télécommunications, industrie du futur). La production est actuellement largement dominée par les États-Unis, aucune production n'existe en France et très peu en Europe ; ce projet permettra donc de renforcer notre résilience. Le projet va permettre la création de 50 emplois directs et la réindustrialisation d'une usine inutilisée proche de Chambéry. À terme, les résultats du projet pourraient permettre à l'entreprise de créer jusqu'à 1 000 emplois directs sur son site de production.

SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS-5G

Projet « 5G VERTICAL ISS »

ALSATIS (PME) – Télécommunications-5G

Toulouse (Occitanie)

Alsatis est une société basée à Toulouse, spécialisée dans l'aménagement numérique du territoire et les solutions visant la réduction de la fracture numérique. Son projet 5G Vertical ISS consiste à développer une solution verticale 5G interopérable, souveraine et sécurisée, en lien avec un écosystème d'entreprises françaises sur toute la chaîne de valeur télécoms. En déployant une plateforme d'expérimentation et de démonstration au sein du CHU de Toulouse, le projet vise à assurer la couverture 5G des bâtiments, à mettre en place des services de géolocalisation et une interopérabilité avec les réseaux existants. Dans le cas du CHU, cela permettra notamment de localiser à distance les équipements médicaux et leur disponibilité, les patients atteints d'Alzheimer, ou d'assurer la continuité des communications vitales durant le transfert de patients.

Cette solution présente un intérêt particulier pour la cible directe du projet, les hôpitaux, mais aussi pour d'autres secteurs verticaux (sites industriels, entrepôts, bâtiments publics, etc.) où la souveraineté et la sécurité des réseaux est également primordiale. Jusqu'à 16 emplois pourront être créés d'ici 3 ans.

Projet « BEYOND 5G »

THALES SIX GTS (GE) – Télécommunications-5G

Gennevilliers, Palaiseau, Vélizy, Evry, Massy (Ile-de-France), Sophia-Antipolis (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Brest, Cesson-Sévigné (Bretagne), Douai (Hauts-de-France), Cholet (Pays-de-la-Loire)

Le projet « Beyond 5G » est porté par Thales SIX GTS France, entreprise spécialisée dans le développement des solutions techniques logicielles et matérielles liées notamment au secteur des télécommunications, en partenariat avec Ericsson, Eurecom et l'Institut Mines Télécom. Ce projet a pour but de développer des outils permettant d'apporter rapidement des solutions souveraines et résilientes aux entreprises souhaitant diversifier les applications des technologies 5G et post-5G. L'interfaçage entre instituts de recherche et entreprises utilisatrices de la 5G de premier ordre est au cœur de l'ambition du projet. Les solutions développées par le projet permettront de faciliter l'application de la 5G au sein de l'économie française et européenne, et de renforcer la souveraineté de l'ensemble des secteurs industriels dont la dépendance aux technologies 5G est croissante. La mise en œuvre de ce projet permettra le recrutement de 59 emplois.

Projet « CRIIoT »

SEQUANS COMMUNICATIONS (PME) –Télécommunications-5G

Puteaux, Paris, Levallois-Perret, Saint-Denis (Ile-de-France), Toulouse (Occitanie), Grenoble (Auvergne-Rhône-Alpes), Le Bouscat (Nouvelle-Aquitaine)

Sequans Communications est spécialisée dans la conception de circuits intégrés et plus généralement de solutions pour connecter les objets critiques en 4G et 5G. Le projet CRIIOT (Critical IoT) a pour objectif de développer une solution permettant aux industriels, et plus particulièrement aux secteurs dits « verticaux », d'évaluer puis de déployer rapidement des solutions 4G/5G pour connecter leurs objets et optimiser et sécuriser leur usage. Le projet permettra par exemple d'expérimenter la récupération des données de vol d'un moteur d'avion ou de mettre en place des objets connectés à communications critiques dans le secteur ferroviaire.

Ce projet répond aux exigences de diminution de la dépendance nationale ou européenne au regard des enjeux de sécurité et de télécommunications, d'autant plus qu'un ensemble de PME comme de plus grandes structures en seront parties prenantes. Le projet répondra aussi aux exigences en matière de transition numérique et écologique (développement de produits à basse consommation énergétique, développement numérique des territoires). L'entreprise pourra ainsi conforter ses 239 emplois et créer d'autres emplois sur tout le territoire, notamment 5 en Ile-de-France.

Projet « EURO-CDIC »

ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL (GE) – Télécommunications-5G

Lannion (Bretagne), Nozay (Ile-de-France)

Le projet EURO-CDIC est porté par Alcatel-Lucent International, filiale du groupe finlandais Nokia. Le projet cible la sécurisation des réseaux de télécommunication, un enjeu fort pour les réseaux 5G, de plus en plus virtualisés, inscrits dans une logique cloud, et particulièrement sensibles aux attaques cyber. Pour cela, le projet vise à créer un centre européen d'expertise technologique R&D « cybersécurité de réseaux ». Il s'articule autour de 2 axes : la création d'un modèle de services de cybersécurité et la mise en place de services de consulting en la matière pour les clients français et européens. Nokia permettra ainsi aux technologies liées à la 5G de croître en leur offrant une solution de sécurisation rapidement commercialisable. Les perspectives d'emploi sont importantes, avec un potentiel de 112 créations d'emplois d'ici 2022, dont 97 à Lannion.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :
www.planderelance.gouv.fr